Avis d'appel à candidatures pour une occupation temporaire du domaine public portuaire

Autorité concédante du Port de Plaisance	Gestionnaire
La Commune de Leucate	Régie Municipale du Port 600 quai du pla de l'entrée 11370 Port Leucate

La Commune de LEUCATE (11) dispose d'un lot unique situé sur le domaine portuaire de PORT LEUCATE qu'elle souhaite mettre à disposition par le biais d'une autorisation d'occupation temporaire, précaire et révocable du public, conformément à l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

Le mode de passation est le suivant : procédure de sélection préalable à la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public, en application de l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Descriptif de l'avis d'appel à candidatures

ARTICLE 1 : OBJET

Une convention d'occupation domaniale de longue état arrivée à terme, La Commune souhaite remettre en concurrence ce lot en vue d'une exploitation commerciale. Ainsi, une autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire est lancée pour ce lot.

ARTICLE 2 : DURÉE

La durée prévue pour cette amodiation ne pourra être supérieure à 10 ans. Elle prendra effet le 1er février 2024 et se terminera le 31 janvier 2034. Le candidat à cette occupation fera une proposition de durée répondant à cette durée maximum, en la justifiant par ses investissements financiers et environnementaux.

ARTICLE 3 : REDEVANCE

La redevance est fixée à **minima** suivant le lot décrits ci-dessous. Les candidats peuvent faire des propositions supérieures au montant minimal publié.

Le règlement s'effectuera en 1 fois à la signature du contrat pour la totalité de l'année 2024 (au prorata des jours d'occupation), puis par prélèvement automatique mensuel ou trimestriel à compter du 1/01/2025.

ARTICLE 4 : DESCRIPTION DU LOT

Secteur de la zone technique, un local d'une superficie de 306m² et une bande de terrain non clos de 154m² dont la destination est le parking client exclusivement (ci-après).

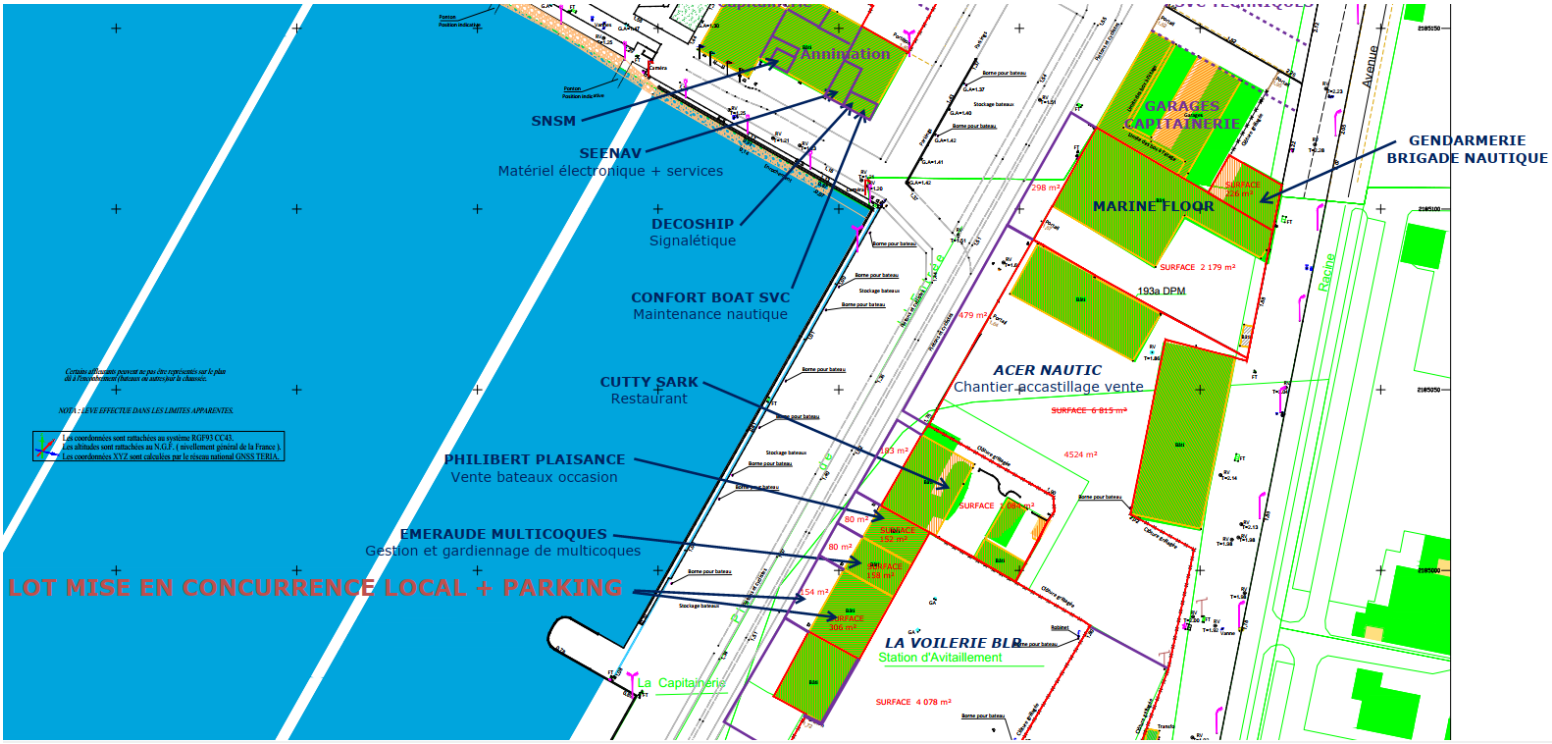

Les activités autorisées seront :

- Négoce d'accastillage et/ou bateaux
- Réparation et entretien nautique

<u>Redevance minimale</u> :

- ➢ Redevance minimale de la surface du « terrain » : 4,85€ HT / m²
- ➢ Redevance minimale de la surface du « local » : 30,56€ HT / m²

ARTICLE 5 : PROCÉDURE

<u>Publicité :</u>

Le présent avis est publié :

- Sur le site internet du port et de la Mairie de Leucate

<u>Visite :</u>

Une visite sur place est possible mais non obligatoire.

<u>Conditions d'occupation :</u>

➢ Le lot est mis à disposition en l'état : tous les aménagements seront à la charge de l'occupant.

➢ Les candidats qui ont précédemment bénéficié d'une AOT devront être à jour de leur redevance.

Contenu du dossier de candidature :

Les candidats intéressés devront présenter un dossier composé des pièces suivantes :

- Lettre de candidature ;
- Leurs coordonnées complètes ;
- La période d'activité envisagée ;
- Extrait K-bis de la société ou statuts si société en cours de création ;
- L'activité qu'ils souhaitent exercer,
- Leurs expériences professionnelles, diplômes et agréments en lien avec l'activité souhaitée, etc…
- Les aménagements et investissements qu'ils entendent réaliser (photos, description des installations, etc…),
- Le plan de financement,
- Les caractéristiques techniques du projet,
- Et tous les renseignements et précisions que les candidats jugeront nécessaires à l'examen de leur dossier.

Sélection :

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- Expérience(s) professionnelle(s) dans le domaine (expérience et/ou diplômes…) ;
- Offres proposées : prestations, tarifs, horaires, cohérence du projet… ;
- Volet financier : viabilité économique du projet, garantie financière du candidat ;
- Durée de la période d'activité envisagée ;
- Qualité du projet en matière de développement touristique, impact paysager ;
- Prévisionnel du plan d'investissement et capacité financière ;
- Emplois créés ;
- Qualités professionnelles du candidat au regard de l'activité qu'il souhaite exercer.

Remise des offres :

Remise des offres :

Les candidats adresseront leur proposition par voie postale ou la déposeront en main propre contre signature à l'adresse suivante :

Capitainerie du port de Leucate
600 quai du pla de l'entrée
11370 Port Leucate

Les documents papier devront être remis en double exemplaire sous enveloppe fermée portant la mention ***« Candidature pour occupation du domaine public portuaire. Ne pas ouvrir par le service courrier »***

Date limite de remise :

La date limite de réception des offres est fixée au 12 janvier 2024 – 14h (cachet de la poste faisant foi).

Contact :

Pour toute question éventuelle, les candidats peuvent s'adresser à Mme Carine JOUANAUD, Directrice du Port au 04.68.40.91.24